

Discours à la Nation à l'occasion du 19^{ème} anniversaire de l'accession du Souverain au Trône de Ses glorieux ancêtres

"Louange à Dieu.

Prière et salut sur le Prophète.

Sa famille et Ses compagnons.

Cher peuple,

Par la grâce de Dieu, le Maroc a été, tout au long de son histoire séculaire, un pays providentiellement uni et une nation harmonieusement soudée, en tout temps et en toute circonstance.

La Fête du Trône, dont nous commémorons aujourd'hui le dix-neuvième anniversaire, est la célébration concrète de la Beia (allégeance) qui Me lie à toi. Elle symbolise le Pacte qui nous engage mutuellement à faire preuve d'une fidélité immuable aux constantes et aux symboles sacrés du Maroc et à consentir tous les sacrifices pour préserver son unité et sa stabilité.

Le pacte, ainsi scellé entre les Rois de ce pays et ses fils, sera toujours un rempart infranchissable dressé autour du Maroc pour le protéger des manœuvres des ennemis et des menaces de toute espèce.

Grâce à ce pacte, nous avons surmonté les difficultés rencontrées, nous avons œuvré dans un climat d'unité, de sécurité et de stabilité et ainsi, nous sommes fiers de ce que nous avons récolté et engrangé en termes d'acquis et de réalisations.

En effet, parce que le Maroc est notre patrie, notre maison commune, il est de notre devoir à tous de le protéger et de concourir à son essor et à son développement.

Le patriotisme, quand il est authentique, s'évertue à renforcer l'unité et la solidarité, particulièrement dans les moments difficiles. C'est pourquoi les Marocains libres ne se laissent jamais affecter par les aléas de la vie, pour accablants qu'ils puissent être parfois. Mieux encore, face aux vicissitudes, pour affronter les épreuves et relever les défis, leur foi s'en trouve fortifiée et leur détermination décuplée.

Je suis persuadé qu'ils ne permettront pas aux négativistes, aux nihilistes et autres marchands d'illusions d'user du prétexte de certains dysfonctionnements, pour attenter à la sécurité et à la stabilité du Maroc ou pour déprécier ses acquis et ses réalisations.

Car, en définitive, les Marocains ont conscience que c'est la Nation, aussi bien que les citoyens, qui paient toujours le plus lourd tribut au chaos et à la discorde.

Nous continuerons à marcher ensemble et à travailler main dans la main pour aplanir les difficultés conjoncturelles et objectives, et ainsi réunir les conditions favorables à la poursuite des programmes et des projets de développement, générateurs d'emplois et garants d'une vie digne.

Cher peuple,

Accomplir des réalisations, corriger les failles et remédier aux problèmes économiques ou sociaux, sont autant d'objectifs qui nécessitent une action collective, planifiée et coordonnée entre les institutions et les divers acteurs, plus particulièrement entre les membres du gouvernement et les partis qui le composent.

Il importe aussi de dépasser les différends conjoncturels, d'œuvrer à l'amélioration du rendement de l'Administration et de veiller au bon fonctionnement des institutions, car, in fine, il importe de renforcer le climat de confiance et de sérénité au sein de la société et toutes ses composantes.

De fait, les affaires des citoyens ne doivent souffrir d'aucun report, ni aucune attente, dans la mesure où elles ne se rattachent pas à une période spécifique. D'ailleurs, les formations politiques responsables sont celles qui se tiennent aux côtés des citoyens, dans les bons comme dans les mauvais jours.

Il est vrai que les partis s'efforcent de s'acquitter au mieux de leur tâche. Néanmoins, il leur faudra attirer de nouvelles élites et inciter les jeunes à s'engager dans l'action politique, les générations d'aujourd'hui étant les mieux placées pour connaître les problèmes et les nécessités de leur époque.

Les partis doivent également renouveler leurs méthodes de travail et rénover leurs modes de fonctionnement.

Il est attendu des différentes instances politiques et partisanes qu'elles se montrent réceptives aux doléances des citoyens, qu'elles interagissent sans délai avec les événements et les évolutions de la société, voire qu'elles anticipent leur émergence, et non qu'elles les laissent prendre parfois inopportunément des tours inquiétants, donnant ainsi l'impression qu'elles ne sont nullement concernées par ce qui arrive.

Cher peuple,

La question sociale retient toute Mon attention et M'interpelle vivement à la fois en tant que Roi et en tant qu'homme.

Depuis Mon Accession au Trône, J'ai toujours été à l'écoute de la société et prompt à cerner ses attentes légitimes. Constamment à l'œuvre, Je porte l'espoir inaltérable d'améliorer les conditions de vie des citoyens.

Au cours de deux décennies, les réalisations accomplies par le Maroc et les acquis engrangés en faveur des Marocains, constituent un véritable motif de satisfaction et de fierté. Pourtant, J'ai le sentiment que quelque chose continue à nous faire défaut en matière sociale.

Par la volonté de Dieu, Nous poursuivrons l'action menée dans ce domaine avec tout l'engagement requis et la rigueur nécessaire. Ensemble, il nous appartient d'identifier les faiblesses existantes et de leur apporter les remèdes adéquats.

L'ampleur du déficit social et les modalités de réalisation de la justice sociale et territoriale sont parmi les principales raisons qui Nous ont incité à appeler, dans le Discours d'ouverture du Parlement, au renouvellement du modèle de développement national.

En effet, il est insensé que plus de cent programmes de soutien et de protection sociale, de différents formats et se voyant affecter des dizaines de milliards de dirhams, soient éparpillés entre plusieurs départements ministériels et de multiples intervenants publics.

En fait, ces programmes empiètent les uns sur les autres, pèchent par manque de cohérence et ne parviennent pas à cibler les catégories effectivement éligibles.

Comment peut-on, donc, espérer que ces programmes répondent efficacement aux besoins des citoyens et impactent réellement leur quotidien ?

Il n'est nul besoin de rappeler ici que Nos critiques ne constituent pas une fin en soi, mais une incitation à l'autocritique, exercice vertueux et salutaire, si, à la parole, sont joints l'acte et la réforme proprement dits.

A cet égard, Nous estimons que la nouvelle initiative du « Registre Social Unique » (RSU) est un début prometteur, susceptible d'induire un accroissement progressif du rendement des programmes sociaux, à court et à moyen terme.

Ce Registre est un système national d'enregistrement des familles qui pourront bénéficier des programmes d'appui social. Les ménages habilités à jouir des prestations de ce régime, seront déterminés selon de rigoureux critères objectifs et grâce aux nouvelles technologies.

Il s'agit d'un projet social stratégique et ambitieux, qui touche de larges franges de la population marocaine. Sa portée dépasse de loin le cadre d'un programme gouvernemental pour un seul mandat et va au-delà d'une

vision attribuée à un département ministériel, à un acteur partisan ou à un acteur politique.

Cher peuple,

L'ambition qui M'anime pour améliorer la situation sociale du pays, dépasse largement la simple mise en place d'un dispositif ou d'un programme, si important soit-il.

Par conséquent, J'invite le gouvernement et tous les acteurs concernés à entreprendre une restructuration globale et profonde des programmes et des politiques nationales d'appui et de protection sociale et à soumettre des propositions portant sur leurs modalités d'évaluation.

Pour cela, une approche participative est requise. Il convient également de faire preuve d'une certaine hauteur de vue, d'inscrire l'action envisagée dans la durée et d'user de célérité dans la phase d'exécution. Il importe aussi de procéder à la capitalisation des acquis et à la mise à profit des expériences réussies.

En attendant que cette réforme porte pleinement ses fruits, Nous incitons à adopter un ensemble de mesures sociales intermédiaires, en cohérence avec l'esprit de la Restructuration que Nous appelons de nos vœux.

J'engage donc le gouvernement à amorcer, dans les plus brefs délais, l'élaboration de telles mesures et à Me tenir périodiquement informé de leur état d'avancement.

Pour garantir un impact direct et tangible, J'insiste sur la nécessité de se concentrer sur les mesures d'urgence à mettre en œuvre dans les domaines suivants :

- Premièrement : donner une impulsion vigoureuse aux programmes d'appui à la scolarisation et de lutte contre la déperdition scolaire, à partir de la prochaine rentrée scolaire, notamment au Programme « Tayssir » d'aide financière à la scolarisation, à l'enseignement préscolaire, au transport scolaire, aux cantines scolaires, aux internats.

Le but recherché est d'alléger les charges supportées par les familles et de les soutenir pour que leurs enfants puissent poursuivre leurs études et mener à terme leur formation.

- Deuxièmement : lancer la troisième phase de l'Initiative nationale pour le Développement humain, en consolidant ses acquis et en recentrant ses programmes sur le développement du capital humain, la promotion de la condition des générations montantes, l'appui aux catégories en situation difficile, et en lançant une nouvelle génération d'initiatives génératrices de revenus et d'emplois.

- Troisièmement : redresser les anomalies qui entachent l'exécution du Programme de couverture médicale «RAMED», et, parallèlement, refondre en profondeur le système national de santé, qui se caractérise par des inégalités criantes et une faible gestion.

- Quatrièmement : œuvrer avec célérité à l'aboutissement du dialogue social. A cet égard, Nous exhortons les différents partenaires sociaux à tenir compte de l'intérêt supérieur du pays et à faire preuve de sens des responsabilités et d'esprit de consensus pour procéder à l'élaboration d'un pacte social équilibré et durable, à même de rehausser la compétitivité de l'entreprise et de renforcer le pouvoir d'achat des travailleurs dans les secteurs public et privé.

Je le dis au gouvernement : le dialogue social est un devoir et une nécessité ; il convient de l'instaurer et de le maintenir dans la durée et sans aucune interruption. Et Je lui dis également qu'il doit rencontrer régulièrement les syndicats et communiquer constamment avec eux, indépendamment de l'issue éventuelle de ce dialogue.

A ce propos, Je souligne avoir toujours été persuadé que la forme suprême de protection sociale est celle qui passe par la création d'emplois productifs et garants de dignité.

En fait, on ne peut espérer des créations d'emplois ni l'instauration d'un système de protection sociale moderne et décent, sans un bond qualitatif dans les domaines de l'investissement et de l'appui au secteur productif national.

Par conséquent, et plus spécifiquement, il convient de mener à bien trois chantiers majeurs :

- Le premier chantier consiste à faire adopter la Charte de déconcentration administrative, avant la fin du mois d'octobre prochain. Cet instrument donnera les moyens aux responsables locaux de prendre leurs décisions et d'exécuter les programmes de développement économique et social, en accord et en cohérence avec les visées de la Régionalisation avancée.

- Le deuxième chantier implique d'agir avec célérité pour faire entériner la nouvelle Charte de l'Investissement et activer la réforme des Centres Régionaux d'Investissement en leur accordant les prérogatives nécessaires pour remplir leur mission correctement. Citons particulièrement le mécanisme de décision à la majorité des membres présents, en remplacement de la règle d'unanimité actuellement en vigueur ; le regroupement des commissions concernées par l'investissement en une Commission régionale unifiée ; ce qui permettra de mettre un terme aux blocages et aux prétextes invoqués par certains départements ministériels.

- Le troisième chantier concerne l'adoption de textes juridiques :

- fixant, d'une part, à un mois le délai maximal accordé à certaines administrations pour répondre aux demandes qui leur sont adressées dans le domaine de l'investissement, tout en établissant que l'absence de réponse dans ce délai, tient lieu d'approbation ;
- et empêchant, d'autre part, toute administration publique de demander, de la part d'un investisseur potentiel, des documents ou des informations qui sont déjà en possession d'une autre administration publique. C'est, en effet, aux services publics qu'il revient d'organiser un échange coordonné des informations, grâce au recours à l'informatique et aux nouvelles technologies.

Notre souhait est que ces mesures décisives agissent comme un vigoureux catalyseur pour stimuler l'investissement, comme jamais auparavant, pour aider à la création d'emplois, améliorer la qualité des prestations offertes aux citoyens, endiguer les manœuvres dilatoires qui, tous les Marocains le savent bien, font le lit de la corruption.

Par ailleurs, ces mesures seront un levier de réforme de l'Administration : elles permettront en effet de rendre pleinement opérationnel le principe de reddition des comptes, d'identifier les dysfonctionnements qui empêchent le bon aboutissement de cette Réforme.

Il convient donc de rendre effectives ces mesures dans le domaine de l'investissement, dans la perspective de les généraliser à tous les niveaux de la relation entre l'Administration et les citoyens.

Toutefois, la bonne application des textes, aussi parfaits soient-ils, restera tributaire du sérieux et du sens de l'engagement que va y mettre chaque responsable administratif.

Nous insistons en outre sur la nécessité d'une mise à jour des programmes d'accompagnement destinés aux entreprises, en particulier ceux visant la facilitation de leur accès au financement, l'accroissement de leur productivité, et la formation et la mise à niveau de leurs ressources humaines.

Le but recherché est bien de rehausser la compétitivité de l'entreprise marocaine, de renforcer ses capacités exportatrices, et d'accroître son potentiel de création d'emplois. Une attention particulière doit être portée aux petites et moyennes entreprises qui représentent 95% du tissu économique national.

L'entreprise productive a aujourd'hui besoin davantage de confiance de la part de l'Etat et de la société. C'est la voie à travers laquelle l'investissement pourra retrouver le niveau souhaité, et l'attentisme délétère cèdera la place à une dynamique marquée par la prépondérance d'un esprit d'initiative responsable et d'innovation.

En effet, le regain du dynamisme économique est tributaire du niveau d'engagement des entreprises, du renouvellement de la culture des affaires et d'une exploitation optimale des nombreux atouts offerts par le Maroc. Il convient également de prendre en considération les enjeux de la compétition internationale et, même parfois, de ceux des guerres économiques et commerciales.

Cher peuple,

Notre souci constant d'améliorer la situation sociale générale et de relever les défis économiques n'a d'égal que Notre engagement actif à préserver et à valoriser les ressources stratégiques de notre pays. En la matière, au premier chef, l'eau joue un rôle clé dans la dynamique de développement et dans la préservation de la stabilité.

Dieu dit dans le Saint Coran : " Nous avons fait de l'eau toute chose vivante".

A cet égard, le Plan national de l'Eau doit apporter des remèdes aux problématiques de gestion des ressources en eau, au cours des trente prochaines années.

En ce qui les concerne, le gouvernement et les institutions compétentes sont appelés à prendre des mesures d'urgence et à mobiliser tous les moyens disponibles pour traiter les situations urgentes liées au faible approvisionnement des habitants en eau potable et à la fourniture des volumes d'eau destinés à l'abreuvement du cheptel, particulièrement pendant la saison d'été.

C'est pourquoi Nous n'avons cessé d'insister sur la nécessité de poursuivre la politique de construction de nouveaux barrages, un domaine où le Maroc fait figure de pionnier.

A cet égard, J'ai tenu à perpétuer cette tradition, comme en témoignent les trente barrages de tailles différentes, qui ont été érigés durant les dix-huit dernières années.

Cher peuple,

Le devenir du Maroc, comme son passé et son présent, relève de notre responsabilité à tous.

Ensemble, Nous avons réalisé bien des choses, dans divers domaines.

C'est ensemble encore que nous saurons relever les défis nouveaux et concrétiser les aspirations qui nous tiennent à cœur. En revanche, rien n'est acquis sans l'unité, la solidarité et la stabilité du pays, sans la foi dans la communauté de destin qui nous unit dans la joie comme dans la peine, sans un patriotisme sincère et un civisme responsable.

Face aux développements que connaît notre pays, nous avons plus que jamais besoin de rester attachés à nos valeurs religieuses et nationales immuables. Nous devons aussi avoir constamment présents à l'esprit les sacrifices consentis par nos ancêtres pour que le Maroc reste uni, pleinement souverain et éminemment digne.

C'est, donc, tout naturellement que Nous sommes saisi en ce moment d'une pensée émue et déférente pour la mémoire immaculée des valeureux Martyrs de la Patrie, à leur tête Notre Auguste Grand-Père, feu Sa Majesté le Roi Mohammed V et Notre Illustre Père, feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu les ait en Sa sainte miséricorde.

L'instant est également propice pour rendre un vibrant hommage aux Forces Armées Royales, à la Gendarmerie Royale, aux Forces Auxiliaires, à la Sûreté nationale et à la Protection civile, dans toutes leurs composantes, pour leur mobilisation constante, sous Notre commandement, afin de défendre l'intégrité, la sécurité et la stabilité du pays.

Nous tenons aussi à saluer l'action humanitaire et sociale des Forces Armées Royales, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Nous songeons en particulier à l'exemple de l'hôpital de campagne déployé à Gaza pour alléger les souffrances de Nos frères palestiniens et pour les appuyer dans leur lutte, et à celui de l'hôpital du Camp Zaatari. Ces missions viennent s'adjoindre au travail humanitaire et médical précédemment effectué par de Nos Forces Armées Royales dans plusieurs pays africains frères.

Je serai, cher peuple, comme tu M'as toujours connu, le premier à te servir, ayant toujours à cœur de répondre à tes préoccupations, réceptif à tes doléances, et garant de tes droits et de tes valeurs sacrées.

"Et quiconque craint Allah, Il lui donnera une issue favorable, et lui accordera Ses dons par des moyens sur lesquels il ne comptait pas." Véridique est la parole de Dieu".